



Faire reviser un jugement belge en france

Par **jupiter3**, le **13/01/2009** à **21:11**

bonjour

voilà j'étais mariée et est vécue en Belgique avec un belge

je suis française née en france et nous avons eu un enfant

nous avons divorcés et un jugement a été prononcé en Belgique pour le divorce et pour les droit de visite du père de la Belgique vers la france

je suis actuellement en france avec mon fils

et il commence a ne plus vraiment bien respecter l'accord amiable

je voudrais refaire réviser les droit de visite et de pension du père pour les week-end et les vacances mais par un tribunal francais

est ce possible ?

merci d'avance pour aide